



VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

N° 18.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-six, Le 29 avril à 19 heures 30, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de M. Farid BENABDELAZIZ, le Maire .
17 avril 2026	
Date d'affichage	Etaient présents : Victoire BILONGO, Alexandra COSTE, Valérie PITOU BURGAUD, Sylvain CALONNEC, Adjoints au Maire .
17 avril 2026	
Nombre de Conseillers	Éric LEDEZ, Loraine AMILCAR, Catherine LEDUC, Isabelle ALIDOR, Nathalie PORTELA, Jean-Claude DUHAMEL, Marguerite LEGER, Damien MARECHAL, Jean-Luc FOUQUIER, Véronique BUCHET, Atia ALIOUANE, Christel POTTIER, Conseillers Municipaux .
En exercice	23
Présents	17
Votants	23
	Etaient représentés : Andria NIKOLIC (pouvoir à V. BILONGO), Jean-Pierre JACQUIN (pouvoir à S. CALONNEC), Karine AKSAS (pouvoir à M. LEGER), Inès MEHDIOUI (pouvoir à J-C. DUHAMEL), Frédéric DIDIER (pouvoir à V. BUCHET), Benoit BAZIER (pouvoir à C. POTTIER).

Formant la majorité des membres en exercice

OBJET :

Secrétaire de séance : Catherine LEDUC

Rapporteur : M. le MAIRE

**Budget Primitif
2026.**

M. le MAIRE présente et commente le Budget Primitif 2026 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement :

Section fonctionnement :

Dépenses : **5 224 369.27 Euros**

Recettes : **5 224 369.27 Euros**

Section investissement :

Dépenses : **2 190 751.69 Euros**

Recettes : **2 190 751.69 Euros**

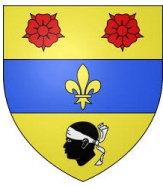
Transmise au contrôle de
légalité le 06/05/2026

Publiée sur le site internet
de la ville le 06/05/2026

Après en avoir délibéré ainsi :

En Section fonctionnement – Dépenses :

- Tous les chapitres à la majorité pour dont 3 abstentions (V. BUCHET, A. ALIOUANE, F. DIDIER)



VILLE DE VEMARS

En Section fonctionnement – Recettes :

- Tous les chapitres à la majorité pour dont 3 abstentions (V. BUCHET, A. ALIOUANE, F. DIDIER)

En Section investissement – Dépenses :

- Tous les chapitres à la majorité pour dont 3 abstentions (V. BUCHET, A. ALIOUANE, F. DIDIER)

En Section investissement – Recettes :

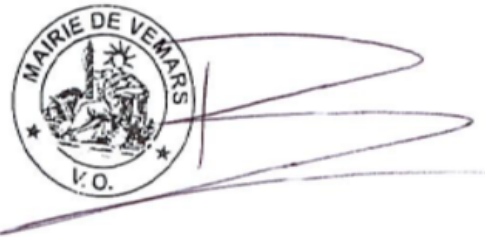
- Tous les chapitres à la majorité pour dont 3 abstentions (V. BUCHET, A. ALIOUANE, F. DIDIER)

Le Conseil Municipal,

- ✓ **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 tel que présenté ci-dessus,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Farid BENABDELAZIZ.